

# LE TELEGRAMME

## Rosporden

### Dojo des Étangs. Du changement en vue

4 juillet 2009

L'assemblée générale du club du Dojo des Étangs s'est déroulée samedi matin, à la Remise du moulin, en présence de Christian Arvor, président départemental du judo, et sous la présidence d'Olivier Méral. Le club compte 120 adhérents, dont 110 sont licenciés. Il propose des cours de baby do, de judo, de jujitsu, de taïso et de yoga. Le club qui accueillait une nouvelle prof de judo, Julie Vulgaris, a connu une bonne évolution. Plusieurs entraînements de masse, programmés cette année, ont eu un effet bénéfique sur les licenciés et les plus âgés ont eu la chance de participer à un stage avec Jacques Le Berre (9edan).



#### Bilans satisfaisants

Le bilan sportif est satisfaisant. Une quinzaine de licenciés ont régulièrement participé aux diverses compétitions départementales ou régionales. Mégane Costiou a été sélectionnée pour le championnat régional. Thomas Lesnevan, 17 ans, a passé avec succès sa ceinture noire en technique et le dojo a accompagné Pascale Silliec, en passe d'obtenir, elle aussi, sa ceinture noire. Les challenges interclubs ont favorisé les échanges entre les clubs de Rosporden, Elliant, Pluguffan et Fouesnant. Plusieurs jeunes se sont investis dans ces challenges, comme commissaires ou comme arbitres. Le bilan financier est légèrement positif et le président a insisté sur l'importance de la subvention municipale qui a permis de changer les tatamis. Les diverses animations proposées par le club ont remporté un bon succès et seront reconduites (Téléthon, goûter de Noël, stage de judo,

initiation au judo pour les enfants du centre de loisirs, portes ouvertes, etc.). Des stages d'été sont en cours d'élaboration et pour la saison prochaine, un projet d'approche des scolaires est à l'étude. L'intégration du club de judo de Scaër est en phase de finalisation.

### **Statuts**

«Les statuts du club qui datent de 1980 ont besoin d'être dépoussiérés. Nous souhaitons évoluer vers les statuts types de la fédération», expliquait le président. Christian Arvor a présenté tous les avantages d'un tel changement, le principal étant la sécurité dans tous les domaines (santé et juridique). Un nouveau bureau a été élu: Olivier Méral président; Anne Bouguennec trésorière; Bruno Gérard secrétaire; Alain Keroullas devient vice-président pour Scaër.